

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de Tourisme Outaouais qui s'est tenue par courriel le 31 janvier 2024.

Résolution : engagement sur la préservation de la biodiversité dans le cadre du Plan Nature 2030

ATTENDU QUE les scientifiques signalent un effondrement de la biodiversité qui menace la sécurité, la santé et l'alimentation des populations de toutes les régions du monde;

ATTENDU QUE devant cette urgence d'agir, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal a été adopté suite à la 15^e Conférence des parties (COP-15) qui s'est déroulée en décembre 2022;

ATTENDU QUE la crise de la biodiversité est transversale et complexe, les orientations du Cadre mondial sont ainsi destinées à l'ensemble des pouvoirs publics et de la société;

ATTENDU QUE la réussite de l'atteinte des cibles internationales dépend donc de l'action et de la coopération de tous les acteurs;

ATTENDU QUE des plusieurs États, villes et organismes dans le monde ont déjà fait part de leurs nouveaux engagements pour la protection de la biodiversité;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'est engagé à adopter un Plan nature 2030 qui précisera comment la société québécoise participera à l'atteinte des objectifs et cibles du Cadre mondial de la biodiversité;

ATTENDU QUE la biodiversité procure des bienfaits positifs à la population de l'Outaouais en plus de contribuer au caractère distinctif de la région grâce à ses paysages et son accès privilégié aux milieux naturels;

ATTENDU QUE l'ensemble des acteurs de Tourisme Outaouais sont ainsi appelés à agir en tant qu'alliés de la biodiversité et à s'engager face à la préservation de celle-ci;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que Tourisme Outaouais s'engage :

À travailler en concertation avec les organismes en environnement afin de préserver la biodiversité et freiner sa dégradation;

Et

À informer convenablement et sensibiliser les membres de manière répétée au courant des saisons (environ quatre fois par année);

Et

À contribuer à l'atteinte des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et à soutenir la mise en œuvre du Plan nature 2030.

Copie certifiée conforme signée électroniquement, ce 1^{er} jour de février 2024.

Le secrétaire-trésorier,



Simon Trudeau